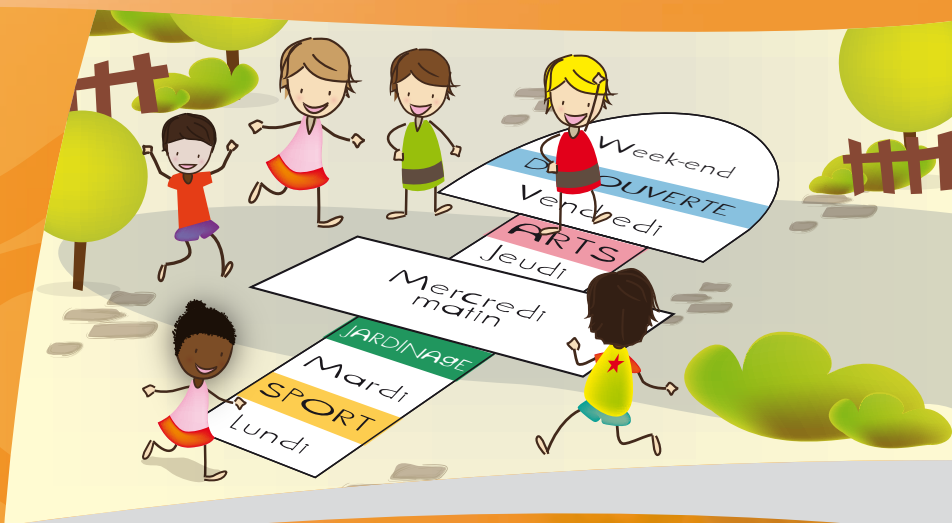


# Regards Croisés

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud

Jun  
2014  
Gratuit  
N°13

## NOTRE DOSSIER IL ETAIT UNE FOIS LA REFORME...



### Edito

Les échéances électorales récentes ont permis à nos concitoyens de s'exprimer et il est regrettable que sur les deux scrutins la participation ait été aussi faible. D'évidence, notre système connaît une crise de confiance, d'adhésion. Disons-le franchement, il serait plus que souhaitable que ceux qui votent les lois s'y conforment eux aussi. Toute société cherche ses modèles pour se construire et l'actualité nous montre de bien tristes exemples ! Soutenir un projet collectif qui mobiliserait les énergies serait-il utopique ? Ou le repli sur soi et sur des stratégies qui se nourrissent des peurs ou du rejet de l'autre sont-elles les seules à faire recette ?

Les enjeux auxquels notre démocratie est confrontée sont fondamentalement liés à la solidarité et au respect des droits de chacun : droit au logement, au travail, à l'éducation. Nous relevons le défi et contribuons à la création d'un tissu social et éducatif constamment en mouvement. Nous devons nous adapter à des modifications de réglementations, à la mise en place de nouvelles politiques, à l'évolution des besoins, des attentes, des demandes. Nous le faisons avec nos partenaires territoriaux qui ont mandat pour construire la société de demain. Qu'ils soient reconduits dans leur mission ou fraîchement élus, nous leur apportons notre contribution avec nos qualifications et notre spécificité, notre identité et nos valeurs.

Ce numéro est irrigué par les sujets qui ont marqué l'actualité ces derniers mois. Notre conseil d'administration a retenu la polémique qui a marqué la théorie du genre, non pour l'alimenter mais pour donner son point de vue. Notre dossier central se penche sur la réforme Peillon et son application sur les territoires. Nous analysons les éléments relevés par nos équipes après quelques mois de fonctionnement... les points positifs sur lesquels il serait bon de s'appuyer et ceux qu'il conviendrait d'infléchir pour rester dans l'esprit de cette réforme avant tout centrée sur l'enfant et ses besoins...

Vous le voyez, nous sommes immergés dans l'action mais nous tenons à maintenir en éveil cet esprit critique que l'école de la République a su nous insuffler ! Nous vous souhaitons à tous, partenaires élus, salariés, parents et associations affiliées à notre réseau, une bonne lecture.

**Gérard ARNAUD** - Président LE&C Grand Sud



Loisirs Education & Citoyenneté  
Grand Sud

### Sommaire

L'actu du réseau - P2

La parole du Conseil d'Administration - P3

En matière de genre, égalité des droits ne signifie pas uniformité

Vie associative - P4

Petite nouvelle dans le réseau : une association de parents pour les personnes avec autisme

Partir en séjour - P5

avec le service vacances de LE&C Grand Sud

**NOTRE DOSSIER** - P6 et 7

Il était une fois la réforme...

La mixité - P8 et 9

Comment lutter contre les stéréotypes de genre dans nos structures enfance - jeunesse ?

Nos méthodes - P10

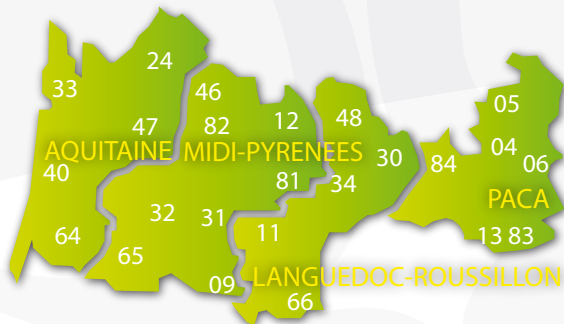
Vie associative : une charte pour définir des engagements réciproques

Expression - P11

Le Bilan social 2013

Ressources - P12

## L'ACTU DU RESEAU



### ■ Développement de l'activité **animation**

Dans le domaine de l'animation, nos compétences ont été mobilisées durant le premier semestre 2014 sur l'accompagnement des collectivités dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

La commune de Lacroix Falgarde nous a confié une mission d'accompagnement à la mise en oeuvre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ; celle de Saint Chaptès a fait appel à nous pour l'accompagner dans la mise en place du Projet Educatif de Territoire (PEdT) et, par ailleurs, nous avons mis en place le service Jeunesse de la commune de Saint Sulpice sur Lèze où nous gérons déjà l'ALAE et l'ALSH.

### ■ Développement de l'activité **formation**

En 2014, les projets de formation à destination des salariés, bénévoles, jeunes engagés en service civique et stagiaires de l'animation volontaire se diversifient.

La formation continue est un axe fort du Plan de Formation Employeur :

À l'écoute des salariés du réseau, LE&C Formation recense chaque année les besoins de formation adaptant ainsi son calendrier annuel. Les demandes formulées portent sur des analyses de pratiques professionnelles, autorité et gestion des conflits, forums et réseaux sociaux... , directement en lien avec la pratique d'activités et les demandes des publics.

D'autre part, lors des entretiens individuels annuels menés dans l'ensemble du réseau, les questions liées au management d'équipe ont été soulevées de manière récurrente. Une formation en deux modules a donc été proposée aux salariés en situation de responsabilité. Près de 95 personnes ont participé à cette formation. Des ateliers de mises en situations très concrètes ont permis à chacun de définir ses propres pratiques d'encadrement.

La diversité des missions que nous confient les collectivités locales et des publics auprès desquels nous intervenons, nous oblige à une qualité constante d'intervention et à l'adaptation permanente des compétences des salariés de notre réseau.

#### Le Certificat de Qualification Professionnelle :

Après une 1ère habilitation au CQP « Animateur Périscolaire » et une 1ère formation menée en 2012 – 2013, LE&C Formation a obtenu un accord d'habilitation pour mener, à partir de septembre 2014, trois sessions consécutives de formation au CQP.

#### Le BPJEPS 2014/2015 a démarré le 7 avril 2014 :

6 demandeurs d'emploi financés par le Conseil Régional Midi Pyrénées, 3 salariés en contrat emploi avenir et 8 salariés du réseau LE&C sont inscrits. La dimension du réseau LE&C est un terrain professionnel riche et varié où les stagiaires ont la possibilité d'effectuer leur alternance.

23 jeunes en Service Civique ont été formés, dans le cadre de leur formation civique et citoyenne, sur les thèmes suivants : l'accès à la culture pour tous, la nutrition, les médias, la lutte contre les discriminations et le handicap.

#### Deux stages BAFA organisés en PACA

1 - Un stage BAFA « accompagnement culturel » en partenariat avec la ville d'Istres :

28 stagiaires ont participé aux sessions de formation générale et d'approfondissement sur le thème de l'accompagnement culturel auprès de jeunes publics. La ville d'Istres appuie le caractère citoyen de cette formation car, en contrepartie de la prise en charge des deux modules payants du BAFA, les jeunes s'engagent à exécuter leurs stages pratiques auprès des Directions Animation ou Petite Enfance de la ville.

2 - Un stage BAFA Formation générale mixte public ordinaire et malentendant à Marseille :

LE&C Formation a organisé en février 2014, un stage BAFA mixte, accueillant 12 jeunes entre 17 et 24 ans, dont 6 jeunes malentendants ou sourds.

Fruit d'un partenariat associant LE&C Formation, l'IRSAM et l'association Mondial Evasion, ce stage a permis aux jeunes malentendants d'acquiescer l'assurance dont ils auront bientôt besoin dans un cadre professionnel et aux autres jeunes du groupe, sensibilisés à la question du handicap, de porter sans nul doute un autre regard sur les personnes qui en sont porteuses. Mondial Evasion qui organise chaque année de nombreux séjours enfants accueillera les jeunes stagiaires en stage pratique dès l'été 2014.

Un approfondissement sera organisé fin 2014 pour permettre aux membres du groupe de poursuivre ce cursus et de développer leurs compétences dans l'accompagnement de jeunes enfants, en vue d'une insertion dans le cadre professionnel.

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



### ■ En matière de genre, égalité des droits ne signifie pas uniformité

Nous avons tous été interpellés par les médias sur la polémique relative à la théorie du genre.

A l'heure où sera publiée notre réaction l'actualité aura mis en exergue d'autres sujets et la lame de fond qui nous a submergés aura fui nos rivages, nous laissant croire que tout a été dit à ce propos et que la page est tournée.

Nous sommes cependant persuadés que nous connaissons un retour de ce tsunami médiatique, sous d'autres prétextes, dans un contexte différent, mais le problème de fond restera posé. Quel en est l'enjeu ? Quel choix de société se joue à travers ce déchaînement ?

S'il est banal de remarquer que les mentalités évoluent lentement et que toute société connaît des soubresauts, des crises, il n'en demeure pas moins essentiel et pertinent de s'interroger sur les confusions qui alimentent inévitablement les rumeurs et nous privent ainsi de vrais débats.

### ■ L'éducation à l'égalité entre hommes et femmes est un objectif européen

A l'origine, une expérimentation baptisée « ABCD de l'égalité », lancée à la rentrée par le ministère sur un nombre restreint d'académies, et qui vise à lutter contre les stéréotypes filles-garçons à l'école dans le but de corriger les inégalités hommes-femmes encore si présentes dans notre société. Rien de plus. Nous devons rappeler ici la loi de 1989 et l'article L. 121-1 du code de l'éducation : *« Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur[...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. [...] Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. [...] Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité. »* La politique d'éducation à l'égalité entre hommes et femmes est d'ailleurs un objectif européen, puisque l'Union européenne a fait de celle-ci un principe fondamental. Elle demande donc aux États membres de transcrire ce principe par des actions diverses, et notamment de sensibilisation à l'école.

Le gouvernement a poursuivi cette politique en évoquant la lutte contre les « stéréotypes » sur les hommes et les femmes. Il ne s'agit évidemment pas d'enseigner aux petits garçons à devenir des filles comme on a pu le lire chez les « anti-gender ».

### ■ « La théorie du genre » permet de s'interroger sur les représentations et les stéréotypes

Si la théorie du « genre » fait peur à certains c'est parce qu'ils croient qu'on va nier la réalité biologique et culturelle de leurs enfants et déconstruire leurs repères. Là n'est pas l'intention de l'école, bien au contraire, puisqu'il s'agit uniquement de s'interroger sur les représentations, les stéréotypes et aborder la diversité des situations dans le respect du droit dû à chacun. Education du futur citoyen à un positionnement face au rejet de minorités (homophobie par exemple) que nous approuvons en tant que porteurs des valeurs de l'éducation populaire. Nous pensons que l'apprentissage du vivre-ensemble passe inévitablement par l'exercice de l'esprit critique au regard de valeurs repères de notre société que sont le droit à la différence et l'égalité des droits entre les individus, quels que soient leur sexe ou leur orientation sexuelle. Il n'est pas inutile de le rappeler, égalité des droits et des devoirs pour tous n'est pas uniformité, mais au contraire vigilance sur le respect du droit à la différence. Des livres accompagnent les thèmes qui traversent cette réflexion comme « Tous à poil » qui propose une approche décomplexée sur la nudité et qui ne méritait pas le tollé que nous avons pu entendre. Le choix des brochures reste à l'entière liberté des éducateurs. C'est un acte responsable et éclairé qui relève de leurs compétences et il ne saurait y avoir de censure dans ce domaine.

Egalité des droits et des devoirs pour tous n'est pas uniformité, mais au contraire vigilance sur le respect du droit à la différence.

### ■ Une école ouverte sur le monde et ses enjeux

Au-delà de cette polémique qui resurgira sans aucun doute sous une autre forme, reste posé le rôle de l'école. Nous affirmons ici notre soutien et notre engagement à une conception ouverte sur le monde et ses enjeux, soucieuse d'éduquer le futur citoyen et qui sait risquer l'inconfort que cause l'exercice de l'esprit critique, salutaire pour chacun d'entre nous, et que nous sommes appelés à ne pas renier dès que nous avons quitté les bancs de l'école !

## PETITE NOUVELLE DANS LE RÉSEAU, UNE ASSOCIATION DE PARENTS POUR LES PERSONNES AVEC AUTISME

**Autisme 31** a été créée à l'initiative de quelques parents d'enfants autistes, soucieux d'améliorer les conditions de prise en charge de leurs enfants. Les bénévoles se relaient afin d'assurer une permanence téléphonique le mardi et le jeudi matin et ainsi répondre aux familles qui cherchent de la ressource. L'association développe des activités de loisirs structurées pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, grâce à la participation bénévole et volontaire de nombreuses personnes (parents, étudiants...).

### ■ Des activités de loisirs pour apprendre et grandir avec le handicap

L'association met en place le samedi des activités de loisirs : ateliers d'art plastique aussi appelés « petites mains », poney, patinoire, musique... Autant d'ateliers permettant de développer la communication, la concentration et les perceptions sensorielles et cognitives ; travailler l'équilibre, la motricité, la confiance en soi et la communication ; travailler sur la diversité des sonorités, les sensations corporelles, les déplacements dans l'espace, ainsi que des aspects cognitifs tels que l'imitation et la mémorisation. Les séances sont, là encore, assurées par des bénévoles de l'association.

### ■ Droit au répit pour les familles : Les journées et week-end répit

A raison de 3 week-ends et 6 journées par an, leur mise en place nécessite une organisation rigoureuse. C'est la mission confiée à l'unique salariée de l'association Véronique PEREZ qui coordonne l'ensemble des bénévoles. Ces moments sont pour les enfants autant d'occasion d'inclusion dans la société et de précieux moments de répit pour les familles.

### ■ Et pour les jeunes adultes, un café Asperger...



Le projet du café Asperger a vu le jour en novembre 2013. Il s'agit de regrouper de jeunes (18 à 30 ans) adultes Asperger\* autour de projets communs, pour rompre l'isolement dont ils souffrent à cause de leur handicap. Ils se réunissent tous les samedis, accompagnés par une éducatrice spécialisée. Ensemble, ils programment des sorties (concert, théâtre, cinéma...) et se retrouvent pour des échanges conviviaux. L'objectif visé est de les accompagner à sortir de leur isolement et de leur permettre à terme de prendre suffisamment

confiance en eux pour s'organiser sans l'aide de l'éducatrice. Prochainement, un débat est prévu avec 2 psychiatres du Centre de Ressources Autisme Midi Pyrénées autour des relations affectives, chez les individus Asperger.

*\*« Les principales perturbations des sujets atteints du syndrome d'Asperger touchent la vie sociale, la compréhension et la communication. Ces troubles sont la conséquence d'une anomalie de fonctionnement des centres cérébraux dont la fonction est de rassembler les informations de l'environnement, de les décoder et de réagir de façon adaptée. Le sens des mots, la compréhension et la communication sont affectés. Le sujet ne parvient pas à décoder les messages qui lui arrivent (il paraît submergé par la « cacophonie » de l'environnement), ni à adresser clairement ses propres messages à ceux qui l'entourent... »*

(d'après G. LELORD. [www.autisme France.fr](http://www.autisme France.fr))



### TEMOIGNAGES

« Ce sont des sorties simples comme aller à la cafétéria manger tous ensemble, au musée, au cinéma, au marché de Noël, au bowling... mais qui résument bien les orientations de départ de l'association : permettre l'inclusion dans les lieux publics pour du loisir et cela permet aussi à la fratrie de souffler. On organise 2 journées pour les petits, 2 pour les ados et 2 pour les jeunes adultes (qui sont ceux qui étaient petits il y a dix ans, et qui ont grandi... mais qui sont toujours autistes) (rires)... Ce sont des groupes de 7 maximum avec 7 bénévoles, parfois plus, car certains nécessitent la présence de 2 accompagnateurs. Et c'est vrai que les « journées », ça met vraiment en valeur le répit et l'inclusion dans la vie de la société. Car les enfants sont avec nous toute la journée. Quand on a créé l'association il y a 25 ans, pour la famille c'était une vraie journée de répit qu'elle pouvait se consacrer, une bouffée d'oxygène ».

**Florence PEZOUS, présidente d'Autisme 31**

« C'est du temps pour les frères et sœurs, j'en ai tellement peu pour eux, c'est toujours vite-vite. Je ne suis pas encore à prendre du temps pour moi... C'est juste pour que la cocotte minute n'explose pas... »

**Madame C..., maman de Rachel**

**Béatrice HOULLIER**

Chargée de mission handicap/développement territorial

# PARTIR EN SEJOUR

## avec le service **VACANCES** de LE&C Grand Sud

Partir en vacances, c'est aller vers de nouveaux lieux, se faire des nouveaux amis, partir à l'aventure sans ses parents, quel enfant n'en rêve pas ?

Parce que nous savons qu'il n'est pas permis à tous d'offrir des vacances à ses enfants, le service vacances LE&C Grand Sud fait en sorte de rendre ce rêve réalité afin de mettre des étoiles dans les yeux des enfants, notamment ceux qui en sont privés.

Pour cela, nous avons signé un partenariat avec l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme), association à but non lucratif créée en 1985, qui développe le tourisme associatif à vocation sociale. Dès 1996, l'UNAT s'est engagée pour l'Opération Premiers Départs. Les Caisses d'Allocations Familiales, les Mutuelles Sociales Agricoles, le Secours Populaire et autres associations caritatives repèrent les bénéficiaires remplissant les critères requis du dispositif et les accompagnent dans leur projet vacances. L'objectif est de proposer à des familles à revenus modestes la possibilité de faire partir leurs enfants en vacances pour une somme modique.

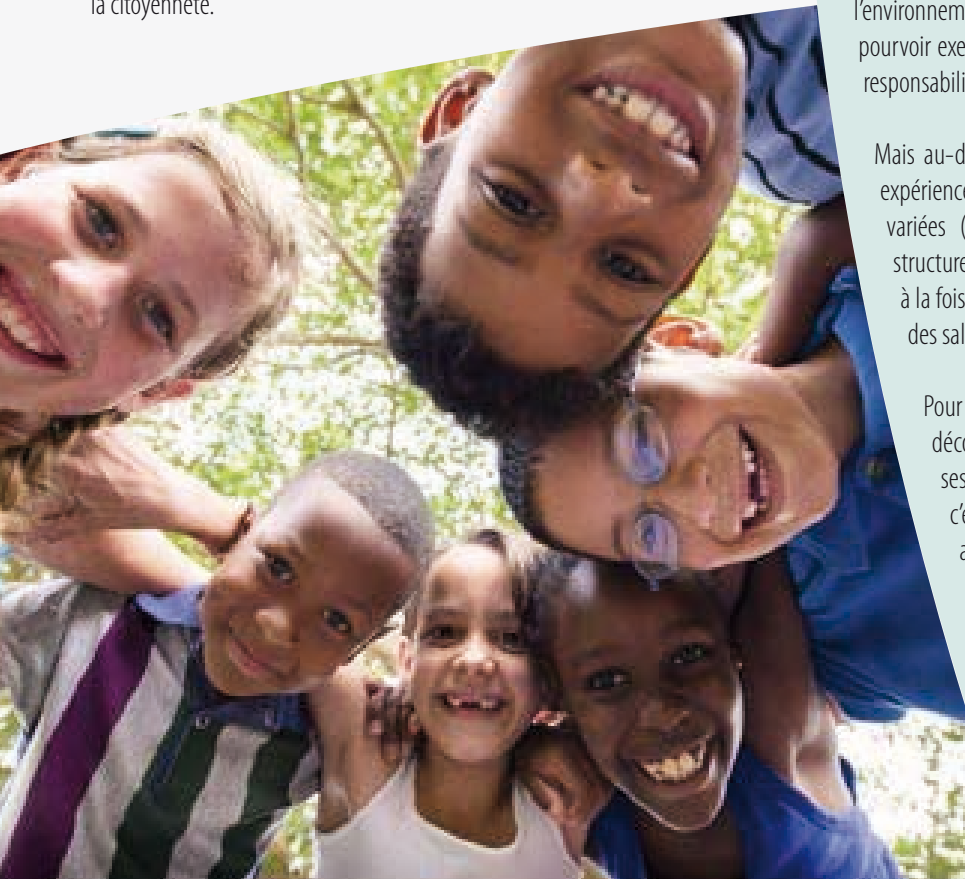
Depuis quelques années déjà, le service vacances de LE&C Grand Sud est partie prenante de ce projet. Plusieurs structures du réseau, centres périscolaires, extrascolaires, multi accueils et structures culturelles, ont été sollicitées pour repérer ces familles et les accompagner dans les démarches d'inscription. Notre volonté est de donner à tous la possibilité d'accéder aux loisirs, à l'éducation et à la citoyenneté.



Notre offre de séjours répond à cette exigence. En rupture avec le rythme effréné de l'année scolaire et avec le mode « consumériste » des vacances souvent proposées, nous voulons avant tout permettre aux enfants de vivre en séjour le projet de notre association. Au travers du « vivre ensemble » et de la mise en pratique des valeurs de notre association (citoyenneté, respect de l'autre, mixité sociale, respect de l'environnement et développement durable, solidarité, partage), chacun doit pouvoir exercer et développer son autonomie, son esprit d'initiative, son sens des responsabilités, sa socialisation.

Mais au-delà, LE&C Grand Sud souhaite que chaque séjour organisé soit une expérience collective, riche et unique. Nos séjours portent sur des thématiques variées (équitation, cirque, cuisine, multi activités...). Organisés dans des structures en dur ou sous toile, à la campagne ou à la montagne, ils s'adressent à la fois aux enfants de nos structures, à des individuels extérieurs, aux enfants des salariés du réseau par le biais du Comité d'Entreprise.

Pour l'enfant et le jeune, l'organisation quotidienne, la vie en groupe et la découverte culturelle sont autant de chances de s'épanouir et de concrétiser ses projets de loisirs. Car ce que souhaite avant tout un enfant, un jeune, c'est faire des rencontres, s'amuser, changer d'air, découvrir de nouvelles activités, acquérir de l'autonomie loin de ses propres parents, et surtout revenir chez lui plein de souvenirs joyeux et pouvoir raconter à la prochaine rentrée scolaire que lui aussi est parti en vacances. . .



# IL ETAIT UNE FOIS LA REFORME...

L'Association Loisirs Education & Citoyenneté Sud, fédération d'Education Populaire, et à ce titre partenaire éducatif de nombreuses collectivités, s'est très rapidement positionnée aux côtés des élus locaux, comme un des acteurs majeurs du projet de mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui met au cœur de ses préoccupations l'épanouissement de l'enfant. Dès les prémices de sa mise en oeuvre, nous avons été partie prenante des projets portés par les collectivités et nous avons ainsi accompagné nombre de dispositifs que nous gérons.

*Conscients de la responsabilité que nous confère notre mission d'opérateur de service public auprès d'un éventail aussi large de publics et de collectivités, nous avons suivi avec beaucoup d'attention la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et tout particulièrement son volet lié à la réforme des rythmes scolaires. Mobilisés dès l'origine sur la question, nous avons ainsi pu accompagner plus de 60 collectivités partenaires à la mise en oeuvre de cette réforme dès septembre 2013.*

*Cette réforme a suscité beaucoup de débats et d'échanges au sein de notre mouvement mobilisant fortement notre Conseil d'Administration, nos services et bien-sûr nos équipes de terrain. Fidèle aux valeurs qui ont toujours guidé notre mouvement, l'orientation fixée à notre réseau dans son ensemble sur ce dispositif peut se résumer en deux mots : engagement et lucidité.*

**Kamyar MAJDFAR**

Directeur de LE & C Grand Sud



## ■ Une démarche volontariste de synthèse

Après quelques mois de fonctionnement, nous avons souhaité faire une première synthèse des modalités de mise en place avec l'ensemble de nos responsables des Accueils de Loisirs. Il s'agissait pour notre réseau de relever les constats marquants et de les inscrire dans une dynamique positive de réajustement et d'adaptation aux situations très variées que nous connaissons et évoquées par les équipes.

A cet effet, plusieurs outils nous ont permis de construire collectivement l'analyse de ces constats et questionnements. La grande variété des situations et des territoires a nécessité dans un premier temps, la réalisation d'un état des lieux détaillé par les Agents de Développement Territoriaux sur leur secteur géographique.

Au total, une soixantaine d'accueils périscolaires a fait l'objet d'un suivi sur les différentes démarches utilisées pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En parallèle de ce suivi, un questionnaire a été transmis à chacun des directeurs d'Accueils à Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM). Tout en rappelant les principes fondateurs de la réforme, il s'est agi de recueillir un maximum d'informations sur les nombreux paramètres à mettre en synergie pour une réelle efficacité de sa mise en place.

## ■ Une grande diversité de situations et d'organisations

Il apparaît difficile de dresser un constat définitif et il n'est pas possible à ce stade d'évaluer l'impact des nouveaux rythmes sur la réussite scolaire des enfants car leurs effets ne devraient être perceptibles qu'à plus long terme. Cependant, ce bilan intermédiaire montre à la fois la complexité liée à la mise en oeuvre de la réforme et la richesse des solutions appliquées localement.

Les principaux types d'organisation horaire ont été appliqués sur la base de concertations entre enseignants, parents et collectivités, en appui sur les ressources et contraintes propres à chacun des territoires. Cette diversité a permis de questionner les principaux types d'organisation dans la perspective, le cas échéant, de les ajuster, ou bien pour favoriser le transfert d'expériences à destination des communes et écoles qui appliqueront la réforme en 2014.

Tous les aspects concernant les nombreux partenariats à instaurer ont été soigneusement envisagés : en premier lieu, ceux mis en place avec la collectivité en terme de concertation, de réflexion, et d'élaboration de Projet Educatif de Territoire ; avec les enseignants pour une complémentarité éducative au service de l'enfant ; avec les acteurs associatifs du territoire afin de privilégier la mise en place d'activités d'initiation et de découverte culturelle pour enrichir le parcours des enfants ; avec les familles, pour une bonne compréhension et valorisation du dispositif. L'ensemble des moyens organisationnels et son cortège de problèmes à résoudre (en termes d'encadrement, de locaux), ont également été pris en compte dans le recueil des informations.

## ■ Des rencontres et des échanges d'expériences et de pratiques

Au-delà d'un inventaire à la « Prévert », toutes ces informations ainsi collectées ont fait l'objet d'une première synthèse formalisée. Elle a été présentée, lors de la réunion des directeurs du réseau LE&C du 17 janvier 2014 et a servi de point de référence pour un échange organisé en ateliers.

Bien loin d'en épuiser les questionnements, cette première rencontre a permis de faire émerger la réelle complexité de mise en oeuvre de la réforme du fait de la variété des acteurs et des nombreux paramètres à prendre en compte : contraintes d'encadrement, intervenants extérieurs, locaux, transports, financements...



Une deuxième rencontre spécifique consacrée à la poursuite de ces échanges fructueux a été organisée le 12 mars 2014. Les travaux en ateliers sur des thématiques préalablement définies, ont permis d'approfondir bien des points sur la diversité des modes d'organisation rencontrés par les directeurs sur le terrain.

La venue de Mme Nathalie Baudin, conseillère Jeunesse et Sports, a également permis de préciser les véritables enjeux de la réforme et la nécessité de trouver les moyens d'adaptation les plus appropriés par territoire.

L'ensemble de ces rencontres, à ce jour, ne peut donner lieu à un bilan exhaustif ni proposer une quelconque recette. Cependant, dans la démarche elles enrichissent grandement l'échange des pratiques et éclairent avec plus d'acuité le travail et la forte implication des équipes sur leurs structures avec l'ensemble des partenaires.

## ■ Quel avenir pour l'ambitieux projet de refondation de l'école ?

De très nombreuses interrogations demeurent, des adaptations sont nécessaires, de nouvelles rencontres doivent venir enrichir l'ensemble de ces expérimentations sans oublier que la principale préoccupation éducative au coeur de notre projet doit être celle de l'enfant et de son bien être. En effet, plus qu'un changement de la semaine scolaire, le défi majeur pour notre gouvernement et pour nos équipes est de prendre en compte de manière pertinente et adaptée le constat relevé par tous les analystes que les enfants français sont soumis au stress de la réussite scolaire et ont la hantise de l'échec ... alors qu'on apprend en se trompant ... simple bon sens qui ne paraît pas compris par le système !

L'ambition de cette réforme des rythmes scolaires dans le cadre de la refondation de l'école se trouve être soumise à une réalité de mise en oeuvre bien plus complexe que supposé à son origine. Un manque de cadrage initial évident apparaît clairement à l'ensemble des acteurs.

Par ailleurs, les moyens financiers engagés par l'Etat seront-ils suffisants, notamment pour les petites communes aux finances précaires qui doivent assumer de nouvelles charges ? La suspension pour 2013 - 2014 du versement par la Caisse d'Allocations Familiales des droits au Contrat Enfance Jeunesse pour la création d'un nouvel accueil périscolaire ne risque-t-il pas d'être contre productif, alors que justement cette dynamique d'ouverture de nouveaux centres d'accueil est indissociable de la réforme ?

Malgré les assouplissements envisagés par le nouveau Ministre, on risque de voir apparaître une réforme à plusieurs niveaux au détriment du renforcement d'un travail éducatif de qualité. Les assouplissements proposés ne risquent-ils pas de vider la réforme de son contenu ?

Bien des obstacles restent à lever et nos équipes vont devoir à nouveau s'adapter. Cette réforme, cependant, offre une réelle opportunité pour que le monde de l'Education Nationale et celui de l'Education Populaire apprennent à mieux travailler ensemble dans l'intérêt des enfants et des familles.

Gageons que cette réforme se construise sur du long terme et que les futurs aménagements demeurent fidèles aux principes premiers d'une refondation de l'école bénéfiques aux équilibres des enfants, mettant enfin à bas « cette culture de l'échec, véritable névrose nationale »\*

**\*Alain Boissinot**

Président du Conseil supérieur des programmes in « Le Nouvel observateur n°2583

*« A Aussillon, la commune a fait le choix, après concertation des enseignants et des représentants des parents d'élèves, de mettre en place la réforme dès la rentrée 2013.*

*En seulement quelques mois, il a fallu mettre d'accord les différents partenaires sur les horaires scolaires, contractualiser avec des associations locales afin d'avoir des intervenants pour les Nouvelles activités périscolaires (NAP), négocier des mises à dispositions de locaux...*

*Les NAP sont venus s'ajouter, le soir après l'école, aux nombreux dispositifs existants ce qui a posé des problèmes de lisibilité pour les enfants et les familles et questionner les professionnels sur le respect du rythme de l'enfant. Au cours de l'année, une première évaluation a été faite, globalement les retours des différents partenaires sont positifs. Dans la dynamique du Projet Educatif Local, cette réforme a permis d'améliorer la coopération entre l'école, l'ALAE, les familles et les associations culturelles et sportives locales.*

*Pour les années à venir, l'enjeu réside essentiellement dans une meilleure coordination des différents acteurs éducatifs autour de la cohérence éducative.»*

**Yannick OLLIVIER**

Coordinateur PEL Aussillon

**Jean Marc APIOU**

Chargé de mission Culture LE&C Grand Sud

**Yannick OLLIVIER**

Coordinateur PEL Aussillon

# La mixité garçons-filles

## Comment lutter contre les stéréotypes de genre au quotidien dans nos structures ?

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. » ... « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. » articles 1 et 2 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 de l'Organisation des Nations Unies

### ■ Qu'est-ce que le stéréotype de genre ?

Selon la direction de l'égalité des chances de la communauté française en Belgique, le stéréotype de genre est défini comme « toute représentation (langage, attitude ou représentation) péjorative ou partielle de l'un ou de l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs ou produits réducteurs et particuliers à des personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité [...] la partialité et le dénigrement peuvent être explicites ou implicites. » - Source : CEFA asbl 2009 - Analyse N° 9 : qu'est-ce qu'un stéréotype appliqué au genre ?

Malgré les déclarations de principe et les lois successives votées pour l'égalité femme-homme, un long chemin reste à parcourir pour que chacun évolue dans une société où il est respecté dans son individualité sans préjugés ni discriminations.

Cette société se construit dès à présent avec les enfants qui seront les citoyens de demain et Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud, à travers l'action de ses équipes au quotidien, a à cœur de travailler sur cette question fondamentale de l'égalité et de la mixité fille-garçon. De la petite enfance à la jeunesse, les questionnements se posent et les projets voient le jour.

### ■ L'égalité, ça s'apprend dès le plus jeune âge

À la micro-crèche de Sainte-Croix Volvestre, c'est au quotidien que la mixité fille-garçon est instaurée. De la couleur des draps au choix des jouets, tout est réfléchi en amont.

« Geneviève MINOT, directrice, nous explique sa démarche : « Je fais attention aux couleurs lorsque j'achète du matériel de puériculture. J'évite par exemple le « rose » pour les filles et le « bleu » pour les garçons. Les derniers draps achetés sont vert anis pour tout le monde ! Les jeux de faire-semblant ont une place importante dans l'accueil des jeunes enfants : malette à outils, dinette, poupons, voitures... sont en accès libre dans la pièce de vie. Les garçons sont encouragés lorsqu'ils jouent à la poupée et les filles de même lorsqu'elles jouent avec une perceuse ! » L'égalité, ça s'apprend dès le plus jeune âge ! »



Alors que la convention des droits de l'enfant, ratifiée par la France en 1990, stipule que « les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à : [...] préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone », des parents d'élèves appelaient, le 27 janvier dernier à la « journée de retrait de l'école » pour protester contre une possible introduction de la théorie du genre à l'école. S'en suivra, l'intervention de Jean-françois Copé sur Europe 1 fustigeant l'album jeunesse « tous à poil ». Le 14 mai dernier, une journée de la jupe est proposée par des lycéens nantais pour lutter contre le sexisme, journée créée depuis 2006 par des lycéens à Etelles. Mais en 2014, des manifestants anti « mariage pour tous » viennent troubler l'initiative.

### La théorie du genre fait peur, les déclarations se succèdent mais de quoi parle-t-on vraiment ?

### Quelques chiffres

- 24% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes dans le secteur privé.
- 26.9% des députés sont des femmes.
- 1.5% d'hommes dans les métiers de la Petite Enfance.
- 7% des professeurs des écoles sont des hommes.
- Les adolescents font plus de sport entre 12 et 17 ans que les adolescentes (77% contre 60%).
- On constate une importante sous-détection des maltraitances, particulièrement chez les garçons. Parmi les personnes ayant subi des violences sexuelles durant leur enfance, seuls 8 % des hommes et 20 % des femmes ont été repérés comme en danger par l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Source : Rapport du commissariat général à la stratégie et à la prospective remis au premier ministre en janvier 2014 sur les stéréotypes filles-garçons, un enjeu de l'égalité et de la mixité dès l'enfance.



## ■ A Brax, l'équipe d'animation fait évoluer les représentations des jeunes

L'accueil de loisirs et le Point Accueil Jeunes de Brax ont mené durant tout le premier semestre 2013, des actions visant à lutter contre les discriminations.

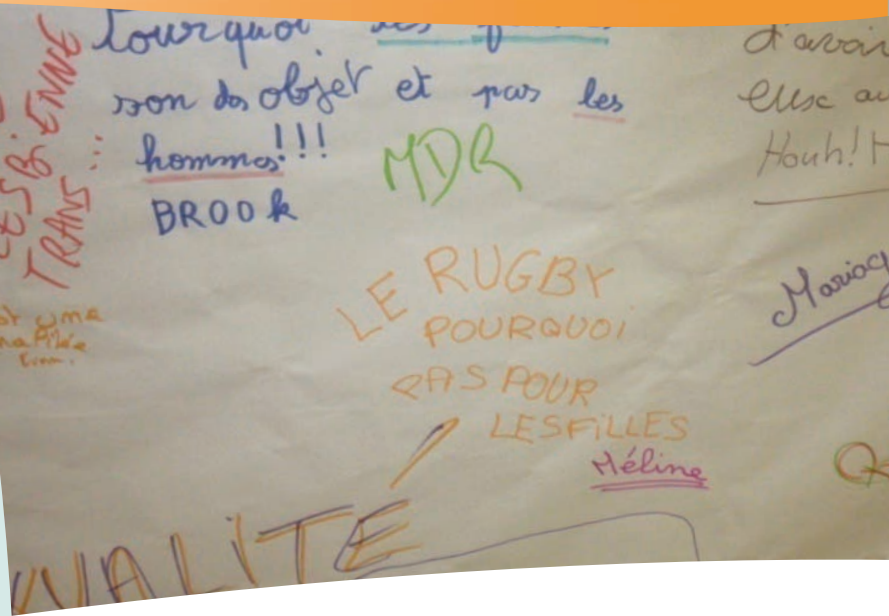
L'objectif était de faire évoluer les représentations des jeunes sur la place des femmes dans la société, le racisme, la différence, etc. . .

Pour appuyer cette démarche, Aude Boutet, animatrice jeunesse à Brax a suivi une formation de 6 jours organisée par le planning familial en partenariat avec le Grand Toulouse. La formation était centrée sur la contraception, l'éducation à la sexualité des jeunes et les discriminations. *« Cette formation m'a permis d'être plus à l'aise avec ces questions et m'a aidée à mener à bien ce projet avec les jeunes. L'idéal ce serait qu'au quotidien ça perdure. »*

Lors des passerelles CM2/PAJ du temps d'accueil méridien, les jeunes ont créé un photo-langage à l'aide de fils tendus et d'affiches/documents/photos suspendus à ces mêmes fils en mettant en évidence ce qui les interpelait. Dans un second temps, les jeunes ont souhaité créer un graph « mur d'expression » où chacun pouvait écrire sur le thème des discriminations.

Enfin, une soirée-débat a été organisée avec la projection du film-documentaire « la journée de la femme » ou en anglais « We want sex equality » de Nigel Cole qui retrace l'histoire vraie d'un groupe d'ouvrières d'une usine Ford en Angleterre dans les années 70 qui se battent pour l'égalité des salaires.

Une quinzaine de jeunes de 11 à 16 ans se sont investis dans ce projet et certains ont découvert à cette occasion que les femmes ne sont entrées massivement dans le monde du travail qu'il n'y pas si longtemps et que cette question de l'égalité salariale est toujours d'actualité.



Au quotidien, Aude, l'animatrice, et Valéry, l'animateur sportif de Brax ont décidé d'échanger régulièrement leurs domaines d'intervention auprès des enfants. Aude anime alors les activités sportives et Valéry les activités manuelles et la cuisine.

*« Au début les enfants ont été surpris - une fille qui anime le foot ce n'est pas habituel - et puis ils s'en sont amusés, des filles se sont greffées au groupe, et on a fini par faire des matchs sans compter les points. On a pu faire passer le message comme quoi quand on venait au PAJ, on y venait pour jouer et non pour la compétition. »*

Ce projet a fait émerger chez les jeunes des questions sur l'homosexualité, il a permis de mettre des définitions derrière des mots parfois banalisés. Depuis, les filles sont plus nombreuses à fréquenter la structure et Aude est devenue une « référente » pour les jeunes sur ces questions.

Aujourd'hui, le projet se poursuit sous une autre forme avec le dispositif Jeunes Citoyens Supporters (JCS). Un travail est mené avec les jeunes sur la charte des JCS qui précise dans un article : *« Respect de la différence : peu importe l'âge, la religion, le sexe, la culture... nous sommes ici parce que nous aimons tous le même sport et la même équipe. »*

## ■ Des outils : Les malles pédagogiques « Lutte Contre Les Discriminations »

Pour accompagner les projets des structures, les malles pédagogiques créées sur le thème de la lutte contre les discriminations et mises à disposition des structures sous forme de prêt contiennent des **jeux de plateau**, des **jeux coopératifs**, des **ouvrages jeunesse** et des **ouvrages à destination des professionnels**, un recueil bibliographique d'ouvrages choisis, **un parachute et son recueil de jeux**, des **fiches techniques** sur support papier etc, permettant de mettre en lumière, auprès des enfants et des jeunes, des situations discriminantes, de valoriser des actions, **des outils pour former** les équipes (...), **pour animer des projets** avec les publics et faire **de la prévention**.

*Consulter en dernière page de notre journal, quelques références sur la thématique « mixité fille- garçon »*



# VIE ASSOCIATIVE

Une charte pour définir des engagements réciproques



Le réseau LE&C Grand Sud est constitué d'associations dont les domaines d'intervention et la dimension varient. De l'association de bénévoles à l'association employeur, de nombreux champs d'activités sont couverts. Toutes ont cependant en commun d'agir dans une démarche d'éducation populaire et dans l'intérêt collectif. La coopération, l'émancipation de l'individu, l'accès au loisir, à la formation et l'éducation pour tous, l'exercice de la citoyenneté... sont des objectifs partagés par l'ensemble des bénévoles.

## ■ Un socle de valeurs communes

Une charte associative fixant un socle de valeurs communes à l'ensemble des composantes du réseau est en préparation et a été discutée à cette occasion. Chaque responsable associatif a pu exprimer son point de vue ainsi que ses attentes. Le rôle de cette charte est d'affirmer l'adhésion partagée à des valeurs fondamentales telles que, au-delà du triptyque républicain, l'exercice d'une gestion démocratique à but non lucratif, la laïcité, le développement durable, la non discrimination... Elle a aussi pour but de fixer les engagements respectifs et réciproques entre tête de réseau et associations affiliées. Cette charte est soumise le 25 juin 2014 au vote lors de l'Assemblée Générale de LE&C Grand Sud. Ce moment fort de la vie démocratique de la tête de réseau est une occasion supplémentaire de donner toute leur place aux associations affiliées en leur donnant la possibilité de se présenter.

Les associations du réseau LE&C Grand Sud		
Dénomination	Champ d'action	Dpt
AAA'RIEGES	Formations à l'environnement	09
ARPAL'HANDS	Culture : danse - musique	31
ANIMATION	Loisirs vacances pour tous	31
AUTISME 31	Handicap : Accueil de personnes autistes organisation de loisirs	31
CLAN	Accueil de Loisirs enfants	82
Club gymnique luquetois	Loisirs sportifs et culturels	65
CLUB « Le léo »	Hébergement - accueil de groupes	09
ECLATS DE LIRE	Lecture publique	09
ENVOL	Handicap : organisation de loisirs pour personnes à mobilité réduite.	09
Fédération Départementale LEC 09	Coordination associative	09
Foyer Rural Omnisports du GER	Loisirs - sport - culture	65
InPACT	Handicap - accueil et intégration d'enfants et jeunes avec autisme	31
La Montagutaine	Loisirs sportifs et culturels	09
La Placette des arts	Culture : diffusion culturelle	09
LE&C Actions Internationales	International - aide aux projets	31
LE&C Formation	Formation volontaire et professionnelle	31
La maison pour tous	Loisirs sportifs et culturels	31
Résistance Mémoire et Fraternité	Mémoire des guérilleros espagnols.	09

## ■ Un accompagnement dans le respect de la liberté de chacun

Les bénévoles oeuvrent toute l'année pour créer et faire vivre des actions d'intérêt général répondant à des besoins sociaux ou encore de solidarité. Pour les accompagner, la tête de réseau a déployé un éventail d'outils dans le but de faciliter la gestion parfois compliquée des activités. Les aspects juridiques, comptables, sociaux, une aide à la gestion... sont autant de sujets sur lesquels cet accompagnement s'exerce afin de permettre aux responsables associatifs d'accomplir sereinement leurs responsabilités et de se consacrer entièrement au développement de leurs projets. Pour autant, les relations entre LE&C Grand Sud et les associations affiliées se fondent sur une confiance réciproque et les associations conservent une entière liberté et une totale indépendance de gestion.

## ■ Un engagement libre et volontaire

Au niveau national, l'existence d'un ministère délégué à l'économie sociale et solidaire reconnaît le rôle de cohésion et d'utilité sociale des associations. La signature, début 2014, d'une charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités territoriales et le mouvement associatif doit par ailleurs créer les conditions législatives nécessaires au développement des projets associatifs. Dans ce contexte, la démarche du réseau LE&C Grand Sud n'a d'autre but que de construire, par le dialogue et le respect des rôles et des fonctions de chacun, des relations partenariales de nature à favoriser et encourager l'engagement libre et volontaire.

Le 27 février dernier, les dirigeants des associations du réseau LE&C Grand Sud se sont retrouvés dans les locaux de l'association à Toulouse. Le Conseil d'Administration de LE&C Grand Sud a initié cette démarche dans le double objectif de susciter au sein du réseau la création de passerelles basées sur le partage et la complémentarité, et de renforcer la place des associations au sein du réseau. De nouvelles associations ont en effet rejoint le réseau en 2013 et 2014 et n'avaient jamais eu l'occasion de se rencontrer. Il s'agissait donc de se présenter, de mieux se connaître et de créer, entre elles et les associations fondatrices, les liens indispensables à l'instauration d'une relation réciproque.

**Chantal GARCIA**

Chargée de communication LE&C Grand Sud

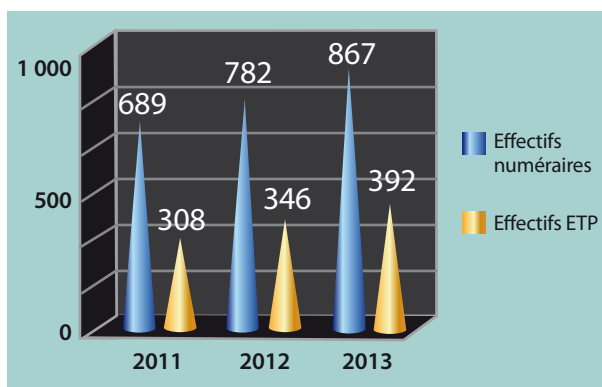
# BILAN SOCIAL 2013

L'exercice 2013 a été de nouveau marqué par la consolidation de l'ensemble des secteurs d'activités de LE&C Grand Sud, avec une progression de plus de 13% de ses effectifs ETP (Equivalent Temps Plein). Si cette progression a conduit notamment au renforcement des secteurs petite enfance, jeunesse et culture, c'est le secteur enfance qui a bénéficié du développement le plus important avec un essor de plus de 14%. Cette évolution s'explique par le fait que LE&C Grand Sud se soit préparé et positionné très tôt sur la réforme des rythmes scolaires, permettant ainsi d'accompagner dès la rentrée scolaire 2013 plus de 60 collectivités différentes dans sa mise en oeuvre.

Une politique sociale riche et respectueuse de l'humain place nécessairement la formation des équipes et le dialogue social au coeur de ses préoccupations. En 2013, ce sont ainsi plus de 340 salariés qui ont bénéficié d'une action de formation professionnelle, continue ou volontaire, pour un total de plus de 15700 heures de formation et une enveloppe totale de 171 000 €.

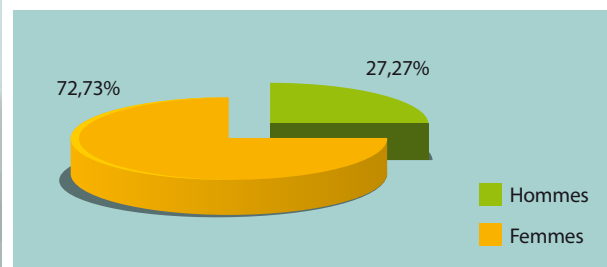
Concernant le dialogue social, 33 réunions avec les organisations syndicales ont été tenues dans l'année, toutes instances confondues (12 réunions de Comité d'Entreprise, 12 de délégués du personnel, 5 de CHSCT et 4 de Négociation Annuelle Obligatoire), et un accord « Contrat de génération » a été signé le 20 septembre 2013.

## EVOLUTION DES EFFECTIFS

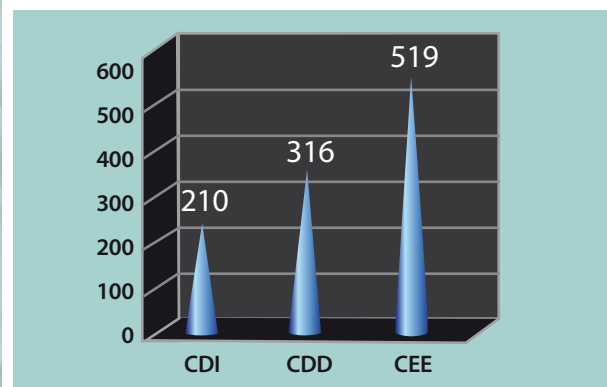


Une augmentation des effectifs ETP de plus de 13 %

## Répartition Hommes / Femmes

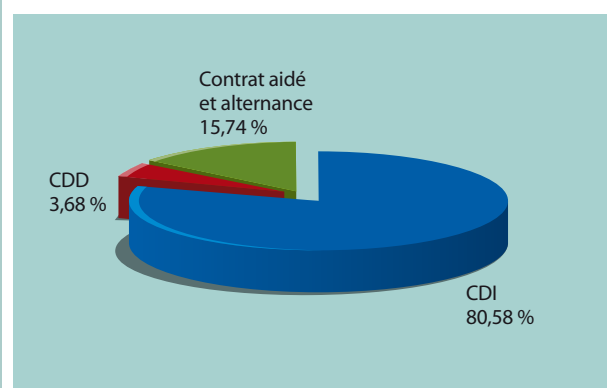


## Embauches en cours d'année



1045 embauches ont été réalisées dans l'année sur différents types de contrat. 60 % de ces embauches ont concerné des jeunes de moins de 25 ans alors que dans le même temps les effectifs ont connu une progression de + 15% dans la catégorie des + de 50 ans

## Répartition des heures travaillées par type de contrat



Plus de 80% du total des heures de travail effectuées dans l'année l'ont été en CDI.

# Au plaisir de LIRE

NOTRE SÉLECTION D'OUVRAGES SUR LE THEME « MIXITE FILLE/GARÇON »

## A partir de 6 ans

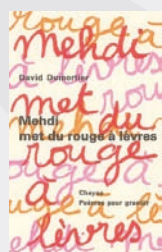


**Tous à poil** - Claire Franek et Marc Daniou - Editions ROUERGUE - 2011

Juste un livre pour parler de l'égalité entre les filles et les garçons, pour montrer que nous sommes tous différents, qu'il y a des gros, des petits, des maigres, des grands, des noirs, des blancs.

Un livre pour répondre aux questions que les enfants se posent sur leur corps ; une réponse aux images de corps retouchées que l'on voit dans les magazines, les publicités, les émissions de télé. Ces corps n'ont plus rien de vrai. Ce livre propose un autre regard, décomplexant, sur la nudité.

## A partir de 8 ans



**Mehdi met du rouge à lèvres** - David Dumortier (Auteur), Martine Mellinette (Illustrations) - Cheyne éditeur - 2006

Un éloge de la diversité, contre tous les formatages, les préjugés, les exclusions.

L'histoire de Mehdi, c'est celle d'un petit garçon pas tout à fait comme ses copains, qui aime se déguiser en fille et qui met du rouge à lèvres "pour que les bises restent plus longtemps sur toi".

Dans ce très beau poème, David Dumortier rend sensibles, avec tendresse, pudeur, justesse de ton, ces heureux moments de l'enfance où les identités sexuelles ne sont pas encore figées, où se mêlent encore masculin et féminin, où l'ambivalence est une richesse.



**Filles et garçons, la parité à petit pas** - Carina Louart, Pénélope Paicheler - Edition Actes Sud Junior - 2011

Les droits des filles et des garçons sont théoriquement identiques, du moins dans le monde occidental.

Pourtant, le déséquilibre est toujours important dans l'éducation, les mentalités ou la vie sociale. Cet ouvrage s'interroge sur ce qu'il faut faire pour que filles et garçons naissent avec des chances égales.

## A partir de 12 ans



**Le grand livre des filles et des garçons** - Brigitte Bègue, Anne Marie Thomazeau et Alain Serres - Éd Rue du monde - 2004

Voici un grand voyage autour de la planète filles/garçons : découverte de soi, de son corps, de celui de l'autre, de l'amour ; mais aussi des idées toutes faites qui remplissent nos têtes...

On rencontre dans ce livre des femmes de l'autre bout du monde, des femmes qui veulent pouvoir faire de la mécanique si elles en ont envie et celles qui ont marqué la longue histoire des relations entre les femmes et Les hommes. 150 photos et dessins, des témoignages, un album pour mieux s'aimer, se connaître, se respecter et faire bouger ensemble les vieilles habitudes, bleues pour les garçons et roses pour les filles.



**Olympe de Gouges** : « non à la discrimination des femmes », Elsa Solal - Edition Actes Sud Junior - 2014

Auteur de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges est une figure emblématique de la Révolution française. Femme de combat et femme libre, elle a laissé de nombreux écrits en faveur des droits civils et politiques des femmes, qui ont fait date dans les annales du féminisme. Son engagement lui a valu la guillotine : elle est arrêtée et meurt le 3 novembre 1793.

À travers le destin singulier d'Olympe de Gouges, le roman d'Elsa Solal évoque la condition féminine sous l'Ancien Régime et pendant la période révolutionnaire.



Directeur de publication :  
**Gérard ARNAUD**

Rédactrice en chef :  
**Chantal GARCIA**

Equipe de rédaction :  
**Jean Marc APIOU**  
**Gérard ARNAUD**  
**Emilie BEYNTEN**  
**Emmanuelle de LAUNAY**  
**Chantal GARCIA**  
**Béatrice HOULLIER**  
**Julie MARTY PICHON**  
**Yannick OLLIVIER**



JUIN 2014 - N°13  
7 rue Paul Mespilé - 31100 TOULOUSE  
Téléphone : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44  
www.loisireduc.org - contact@loisireduc.org  
Journal semestriel édité par DESIGNEA

